

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 51

Artikel: Le guide de Napoléon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mède unique et spécifique contre celui interminable parlement de femme, et ce remède, c'est surdité de mari.

« Oui-da, fort bien, dit le mari ; mais de ces deux maux, voyons quel sera le pire, ou entendre sa femme parler, ou ne rien entendre du tout ? » Le cas est suspensif et pendant que le mari là-dessus en suspens était, médecin d'opérer, médecin de médicamenter par provision, sauf à consulter par après. Bref, par certain charme de sortilège médicinal, le pauvre mari se trouva sourd, avant qu'il eut achevé de délibérer, s'il consentirait à surdité.

L'y voilà donc, et il s'y tint faute de mieux : et c'est comme il faudrait agir en opération de médecine. Qu'arriva-t-il. Ecoutez et vous le saurez. Le médecin, à fin de besogne, demandait force argent, mais c'est à quoi ce mari ne peut entendre, car il est sourd comme voyez ; le médecin pourtant, par beaux signes et gestes significatifs, argent demandait et redemandait, jusqu'à s'irriter et colérier ; mais en pareil cas, gestes ne sont entendus ; à peine entend-on paroles bien articulées, ou écritures attestées et réitérées par sergents intelligibles. Le médecin donc se vit contraint de rendre l'ouïe au sourd, afin qu'il entendit à payement, et le mari de rire, entendant qu'il entendait ; puis de pleurer par prévoyance de ce qu'il n'entendrait pas Dieu tonner, dès qu'il n'entendrait parler sa femme. Or de tout ceci résulte conclusion moralement morale, qui dit : qu'en cas de maladie et de femmes épousées, le mieux est de se tenir comme on est, de peur de pis. »

F. N.

Le Forgeron.

L'ardent métal rayonne sur l'enclume,
C'est mon soleil de gloire et de santé ;
Oui, dans le fer qui rougit et qui fume,
Je trouve la prospérité.

Si la rumeur des faux biens de la terre
M'offrait de l'or avec des jours troublés,
J'étofferais cette voix mensongère
Aux bruits de mes coups redoublés.

Mon bras nerveux a seul de la rudesse,
Car Dorina d'un mot sait m'attendrir ;
Quand ses beaux yeux me font une caresse
Mon marteau cesse d'obéir.

Mais pour défendre et sauver ma patrie,
J'oublierais ma forge et mes amours.
A toi mon bras, ô ma Suisse chérie !
Mon cœur t'appartiendra toujours.

Alfred GUICHON.

Le guide de Napoléon.

(Au passage du St-Bernard.)

Au fond du Valais, plus loin que Martigny, dans les gorges de la grande chaîne des Alpes, à l'extrême du val escarpé que creuse la Dranse, est une pittoresque bourgade, la dernière qui se rencontre dans cette sauvage contrée, au pied du St-Bernard. Saint-Pierre est son nom. Là expire tout chemin praticable. Le seul qui y mène, de Martigny, est tracé périlleusement à travers les rochers au-dessous desquels la Dranse s'écoule.

Au mois de mai 1800, les habitants s'étonnèrent d'entendre tout à coup le bruit des armes retentir dans leur étroite et solitaire vallée. Trente mille soldats français arrivaient par la route escarpée, et eux aussi mesuraient d'un regard surpris ces monts inaccessibles, la grande muraille de l'Italie. Venaient-ils s'y briser ? Allaient-ils la franchir ?

Annibal avait passé non loin de là ; mais il ne traînait pas avec lui l'artillerie et tout l'attirail des armées modernes. Et les habitants du pays ne savaient guère l'histoire d'Annibal, ce qu'ils savaient, c'est qu'ici il n'y avait nul chemin accessible à une armée ; à peine un sentier étroit, glissant, taillé dans le roc s'élevant à pic sur le bord des précipices. — Pour se risquer sur cette rampe meurtrière, il fallait le cœur du confiant pélerin, du robuste chérif, du savant infatigable. Mais une armée ! que pourront les bons pères du St-Bernard pour elle ? qui la nourrira ? où passeront ses provisions, ses bagages, ses canons ?...

Cependant cette armée passera ; car elle est composée de soldats français allant au secours de leurs frères dans les champs du Milanais, du Piémont et de la Ligurie. On accourt pour voir Bonaparte à la tête de ces braves. Le voilà ! c'est bien lui. Une redingote grise et un chapeau nu forment toute sa parure ; ses traits doux et graves n'accusent pas trente ans. Ses joues maigres sont brunies par le soleil de l'Italie et de l'Egypte. A son approche, la population se découvre avec respect.

Les apprêts sont bientôt terminés. Au premier signal, la troupe, oubliant les périls, s'élançait en chantant à l'escalade du St-Bernard. La musique marche en tête des régiments comme à une parade ou à un assaut. On marche, on court, on s'élève sur le flanc des Alpes. Volez ces troncs d'arbres creusés, voitures nouvelles et pesamment chargées que cent soldats traînent joyeusement en se relevant de proche en proche. Ce sont ici les canons, les affûts, plus loin les cartouches, les munitions, tout ce qu'il faut à une armée. Les chevaux passent comme les hommes, soutenus cette fois et presque portés par le cavalier.

Le 20 mai, le général Bonaparte lui-même se prépare à gravir ; il lui faut un guide sûr. Les habitants lui désignent un jeune pâtre pauvre, intrépide et accoutumé à affronter dans les montagnes les glaces, les neiges et les torrents. Le Premier Consul lui demande s'il veut l'accompagner : — Pourquoi non ? reprend-il avec insouciance, sans même attacher son œil indifférent sur le conquérant qui l'interroge. Il n'a jamais ouï parler du général Bonaparte, ni de ses campagnes d'Italie, et l'écho des batailles d'Arcole et des Pyramides n'est jamais arrivé jusqu'à lui. La vue d'un grand homme ne le frappe pas plus que celui d'une armée. Au fait, tout cela est moins grand que ses montagnes, et il n'aurait pas changé son long bâton ferré pour l'épée que le maître de la France portait à son côté.

Pourtant ces deux hommes, à leur insu, se ressemblaient beaucoup. Tous deux, dans leur vie si différente, poursuivaient également des chimères. A l'un, il fallait le monde, l'autre n'était pas moins ambitieux ; il enviait aussi des biens que le sort avait placés au-dessus de lui : un beau châlet, de grandes prairies, un nombreux troupeau et le droit de prétendre à la main de la fille unique du magistrat de son village C'était son archiduchesse d'Autriche.

Chemin faisant, le naïf jeune homme entretenait le héros qu'il conduisait des châteaux en Espagne où se complaisait sa pensée : il ne s'inquiétait pas de distraire le génie qui en bâtissait de plus grands. Napoléon, tout en gravissant, souriait à ces confiants discours, il admirait qu'on eût de l'ambition pour si peu. Un châlet à tant de fenêtres, avec tant de bétail, sur le bord de ce torrent ignoré, dans cette prairie solitaire que fermaient la Dranse et la chaîne des Alpes, c'était un bien étroit horizon aux yeux de l'homme que la France ne pouvait déjà plus contenir.

« Ta maison élevée, disait-il, tes étables remplies, tes revenus assurés, que feras-tu ?

— Oh ! j'irais chercher mon vieux père dans sa pauvre cabane, et je lui dirais : Tout ceci est à vous... Cette chambre, sur la droite, est la vôtre. »

Bonaparte se tut un moment. Il contempla la colonne belliqueuse qu'il voyait grandir et s'étendre sur la croupe ondulée des monts ; on eût dit un serpent immense qui les pressait de ses anneaux depuis les profondeurs des vallées jusques par delà

les nuages. Dans la foule, des conscrits flétrissaient çà et là, la joue mouillée d'une larme de fatigue et de douleur, en comparaient leurs souffrances aux douceurs du toit paternel. Mais à la voix du chef, ils avaient oublié leurs longues peines ; et vous les auriez vu railler à leur tour ceux de leurs camarades, enfants comme eux, qui voulaient s'arrêter pour prendre un moment de repos.

Le général revint à son guide. — « Et le reste du logis, qu'en ferais-tu ? l'autre chambre, celle que tu t'arrangeais à main gauche ?

— Ah ! ce n'est pas celle-là qui m'embarrasserait. Si vous aviez vu Thérèse... vous ne savez pas comme elle est belle. Mais je ne sais pourquoi j'y pense, pauvre comme je suis.

— Je suppose que son père te la donnait, vous voilà mariés ; vous êtes établis ensemble, dans ta belle maison, dont tu m'as fait le plan ; eh bien ! après ?

— Comment, après ? Mais je serais heureux !... »

L'entretien finit sur ce mot. Là se trouvait la différence de ces deux hommes. Il en était un des deux de qui les vœux impatients devaient ne jamais s'arrêter. Il ne comprenait la destinée que comme une loterie sans terme où il faut mettre toujours, fut-ce au risque de perdre en une fois tous les biens prodigues jusque là.

On arriva au sommet du St-Bernard ; des tables dressées par la prévoyance du Premier Consul attendaient les soldats. De là, ils planaient sur la France et l'Italie. Ils étaient à dix mille pieds au-dessus du niveau des mers. Jamais les drapeaux d'une armée n'avaient flotté si haut. Il y avait pourtant quelque chose de plus haut encore ; c'était la croix du couvent hospitalier. Les révolutionnaires de France ne l'avaient pas abattue ; leurs coups n'avaient pas porté jusques-là.

L'armée s'inclina avec surprise et respect sur le seuil du couvent, devant la religion lui apparaissant, dans les vieillards qui habitaient là, si secourable, si dévouée, si courageuse, car les cénobites que nos soldats contemplaient étaient aussi des soldats ; et ils n'avaient pas deux chances ; dans le combat où ils étaient engagés, ils ne devaient que mourir ; la gloire ne souriait pas à leurs efforts ; ils devaient mourir inconnus aux hommes pour lesquels ils avaient vécu et souffert.

Après quelques heures de repos, Napoléon fit un signe à son guide : le pâtre reprit son bâton ferré, et tous deux s'avancèrent vers l'Italie. Il leur fallait descendre sur cette Italie que l'un des deux allait conquérir. Les grandes fatigues étaient passées ; mais les grands périls étaient venus. On avait à glisser sur les glacières ; un élan trop rapide, un entraînement involontaire, un choc, une crevasse, tout pouvait vous jeter dans les abîmes ; c'était là que la science du guide, son adresse, son courage étaient surtout nécessaires au voyageur. Le jeune pâtre dit à Bonaparte qu'il répondait de tout, et ils se lancèrent.

Je dis qu'ils se lancèrent ; car il n'y avait pas à essayer de descendre naturellement la rampe redoutable. Il fallait prendre le même parti que les soldats ; ils se laissaient glisser à la ramasse. Le Premier Consul n'hésita pas ; il s'assit gaîment et roula, dirigé par le pâtre qui évitait toutes les difficultés et tous les périls avec autant d'adresse que s'il eût compris quelles destinées il tenait sous sa main. La descente fut aussi heureuse que rapide. Le Premier Consul mit le pied dans les vallées du Piémont. Un premier succès lui ouvrit l'Italie.

Quelques jours après, il congédia le jeune pâtre. Notre Valaisan se sépara sans regret du grand homme, il rentrait à son village et comptait avec joie les pièces d'or que le général lui avait jetées ; il admirait son étoile d'avoir tant fait pour lui. En traversant l'hospice, il étaла aux regards des religieux sa fortune, puis il partit. Dans ses rêves, il faisait sortir de son trésor bien des merveilles ; il n'y avait que le grand pré, le châlet et la main de Thérèse qu'il n'y put pas trouver.

A cette pensée, une larme amère était arrivée à ses yeux et avait interrompu ses chants, quand, plongeant sur St-Pierre, un spectacle inattendu le frappa... Le village se découvrait tout entier ; c'étaient bien là ses sauvages abords, son ruisseau impétueux, son clocher antique, ses simples chaumières ; mais une haie, nouvellement plantée, marquait des limites nouvelles ; cent ouvriers achevaient une vaste étable avec sa laiterie, son colombier, ses hangars. Plus loin, au bord de la Dranse, haut, spacieux et couronné de rubans et de fleurs, s'élevait un châlet

inconnu, le plus beau de la contrée. Les villageois, pressés sur le chemin, admireraient ce spectacle qui, pour eux aussi, tenait de l'enchantement. Et assis en maître au seuil de la riante maison, en face de la foule qu'il considérait avec un doux air de triomphe et de repos était un vieillard..... Le guide s'élance ; d'un coup de son bâton ferré il a bondi sur l'autre rive du torrent ; il court au vieillard, l'embrasse, crie : Mon père !

Et comme le jeune homme, à genoux sous la bénédiction paternelle, remerciait Dieu et pensait à Thérèse, le vieillard reprit doucement : Quelque chose manque ici. Il faut une maîtresse de ménage dans un logis si beau et dans un domaine si riche, mais, regarde, il n'y manquera rien !

En ce moment, toute la jeunesse du village, instruite de son retour, accourrait au bruit des instruments et apportant en triomphe Thérèse. Le pâtre obtint que la bonne et douce ménagère prît possession, à l'heure même, de la demeure enchantée. Pour lui, il n'y entra que deux jours après, quand leur union eût été bénie aux pieds de l'autel. C'était le 14 juin. Ce jour là, la fortune couronnait aussi un rêve de Bonaparte à Marengo : elle lui donnait l'Italie.

Documents historiques.

Pendant que la bastonnade, et même la torture, ne reculent que pas à pas, dans un trop grand nombre de cantons, devant les progrès de la civilisation, et qu'il a fallu l'élan révolutionnaire de 1847 pour briser et brûler à nos portes, à Neuchâtel et à Fribourg, les potences et les affreux instruments de la torture, il est consolant pour l'humanité de trouver, avant même la Révolution française de 1789, quelques gouvernements suisses qui font déjà de louables efforts pour réduire et presque supprimer l'emploi des atroces moyens de la justice féodale, ainsi que le prouve le document ci-après, qui ne peut qu'intéresser les lecteurs du *Conteur vaudois*.

Alex. M.

Mesures de Berne contre la torture en 1785.

Nous, le Colonel Tscharner, bailli de Lausanne,
A Vous Monsieur le Chatelain et Jurés de la Noble Justice de la Paroisse de St-Saphorin, salut !

Leurs Excellences, nos Souverains Seigneurs, s'étant décidées, par bonnes considérations et après mûr Examen, à ne permettre dans Leurs Etats, l'usage de ce degré de question appelé Réalterrition, par où la main de l'Exécuteur est mise sur le prisonnier, non plus que celui de la torture même, sinon avec la plus extrême circonspection, et seulement dans la plus pressante nécessité, lorsqu'il existera des indices suffisants, et que le crime sera de nature à pouvoir emporter peine de mort ; Nous en ont donné avis par Leurs Lettres du 23 décembre passé, en Nous chargeant de vous enjoindre comme Nous le faisons par les présentes, de même qu'aux autres Justiciers de notre Bailliage exerçant la Jurisdiction Criminelle, de n'employer désormais envers aucun délinquant la menace de la torture, bien moins encore de l'y appliquer effectivement. Mais d'adresser en pareil cas la procédure à Leurs Excellences du Sénat, et d'attendre Leurs Ordres et Leurs Directions ; c'est à quoi vous aurez soin d'obtempérer, et de faire inscrire les présentes sur vos Registres pour conduite future.

Donné ce 9^e Mars 1786

(Le sceau)

Greffé Baillivial.